



La fin du ticket de caisse : L'Addition accompagne ses clients dans cette transition

À compter du 1er janvier 2023, l'impression des tickets de caisse et de carte bancaire ne sera plus systématique et se fera uniquement sur demande du client. Cette nouvelle loi vise à lutter contre le gaspillage mais également à réduire tous risques liés au contact de substances dangereuses pour la santé. Pour accompagner les restaurateurs dans cette transition qui les impactera directement, L'Addition propose trois outils répondant spécifiquement à cette législation.

Cette nouvelle loi du code de l'environnement entrera en vigueur dès le 1er janvier 2023 et interdira l'impression systématique des tickets de caisse et autres factures de carte bancaire en France. Derrière cette mesure forte, un plan en faveur de la transition écologique. Chaque année, ce ne sont pas moins de 30 milliards de tickets et factures qui sont imprimés. Mais cette loi est également poussée par des motivations sanitaires puisque 90 % de tickets de caisse en France contiennent du bisphénol A, un perturbateur endocrinien censé être interdit depuis 2015.

Pour accompagner les restaurateurs dans cette transition, L'Addition a fait évoluer sa solution en développant trois outils qui répondent spécifiquement à cette législation :

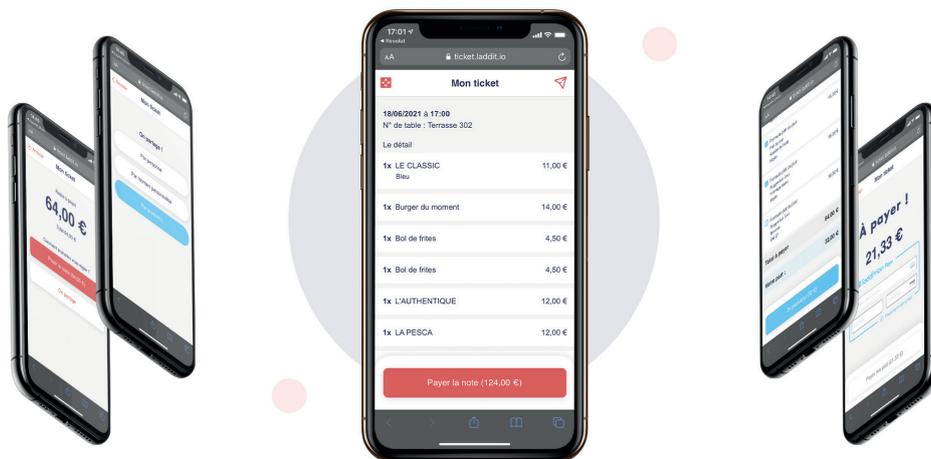
L'Addition Ticket : les clients peuvent récupérer le ticket de caisse ainsi que le justificatif de leur commande en scannant le QR Code en bas de la note émise par le restaurateur.

Le nouveau TPE e285p : pensé pour cette loi, il n'a pas d'imprimante.

Le paiement à table : Connecté directement au système de caisse L'Addition, le Paiement à Table propose aux clients de régler par QR code à table, depuis leur smartphone. Le client a ensuite accès à son ticket de caisse et son justificatif directement sur son smartphone, sans besoin d'impression.



Le nouveau TPE e285p



Le paiement à table

À propos de L'Addition

Depuis 10 ans, L'Addition travaille avec pour seule mission : booster la croissance des restaurateurs et optimiser leurs performances. L'Addition est une suite logicielle complète qui propose des produits et services destinés à accompagner les professionnels du domaine CHR dans l'ensemble de leur activité. Sa notoriété, L'Addition l'a construite en développant et en commercialisant sa caisse enregistreuse sur iPad que tout le monde connaît depuis maintenant 8 ans. Désormais, L'Addition a pour vocation d'aller encore plus loin et de profiter de ses nombreuses ressources pour intervenir à chaque étape des métiers du domaine CHR. C'est ainsi que sont nés, en interne dans leurs bureaux à Bordeaux, de nombreux produits et services, indispensables aux restaurateurs.

Pour en savoir plus :
www.laddition.com/fr

Contact Presse : B.R/P
Bertrand Chenaud
Tél. 06 13 54 26 55
bertrand.chenaud@b-rp.fr